

CONCOURS D'ENTREE EN 1^{RE} ANNEE, SESSION 2024
Vendredi 12 avril 2024

Épreuve de création réalisée à domicile ou «sujet internet»

Cette épreuve vise à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidat-es.

SUJET

À 500 MÈTRES DE CHEZ MOI
500 METRES FROM HOME

Les candidat-es doivent traiter le sujet avec la ou les techniques de leur choix.
Le type de rendu plastique présenté est libre.

La réponse au sujet est composée de :

- un fichier PDF de 5 pages maximum (max 20 Mo);
- pour les candidat-es qui le souhaitent, un fichier vidéo d'une minute maximum (50Mo) pour des éléments de réponse au sujet sous forme audio-visuelle;
- un descriptif du projet d'une demi-page max (PDF), en français ou en anglais, non manuscrit, expliquant les choix et le traitement du sujet.

Rendu de l'épreuve

Les éléments du dossier sont à télécharger sur le portail <https://sco.ensad.fr> au plus tard le 16 avril 2024 à 18h00, heure de Paris; le dépôt est possible à compter du 12 avril 2024 à midi.

Tout dépôt est définitif.

Les téléchargements non terminés à 18h00 le 16 avril 2024 seront interrompus et invalides.

Vos identifiants vous ont été communiqué par e-mail.

Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers prend en compte la réflexion, la qualité de l'expression plastique et la cohérence du projet présenté.

Les éléments de l'épreuve d'admissibilité doivent être anonymes.

La possibilité de rédiger en langue anglaise est laissée aux candidat-es étranger-es ne maîtrisant pas suffisamment le français.

Les candidat-es s'engagent à ce que les éléments produits soient le résultat de leur travail personnel.

Le non-respect des contraintes de format et du nombre d'éléments est éliminatoire.